

<https://www.ressources-cemea-pdll.org/spip.php?article190>



# Institutions : de quoi parlons-nous ?

- Textes - Education nouvelle - Pédagogie institutionnelle -

Date de mise en ligne : mardi 24 octobre 2006

**L 'institution dans la terminologie anglo-saxonne (Laing, Cooper, Goffman) reprise par les Italiens (Basaglia) est par définition répressive et totalitaire. Au contraire, dans la terminologie française, l'institution est investie d'une qualité thérapeutique qui l'oppose à l'établissement (Tosquelles : établi., état). L'institution pour les tenants de la psychothérapie institutionnelle n'est pas tant l'établissement (transformé en lieu de renfermement, en lieu de vie active et de thérapies psycho, socio, ergo, etc.) que chacune des structures à fonction désaliénante crée pour subvertir l'asile ateliers, clubs, journal, bar, cantine., gérés par les malades eux-mêmes (institutions) naissant et disparaissant selon les fluctuations de l'histoire et la Gestalt des divers groupes et collectifs.**

Télécharger le document joint pour lire le texte.